

Monsieur le Président de la Confédération  
 n° 111



EMBASSY OF SWITZERLAND

WASHINGTON 8 D.C., 26 janvier 1960  
 2900 Cathedral Avenue N.W.  
 Telephone HO 2-1811 / 7

Ref.: Ca/mp

en	GZ			s/a
Date	3.2.			
VI				
LPD				
Ref. s. C.4.770.0				

Monsieur le Ministre Robert Kohli,  
 Secrétaire Général du Département  
 Politique Fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Ministre et cher Monsieur,

Nos négociations au sujet des Six et des Sept me suggèrent quelques réflexions dont il m'est plus aisé de vous faire part à titre personnel que dans une lettre officielle.

Je me suis efforcé de renseigner la Centrale sur la politique que les Etats-Unis entendaient suivre dans cette affaire. Les investigations que j'ai entreprises m'ont permis de constater rapidement que si l'Administration américaine avait des idées très précises, elle n'en faisait part aux Sept, pour des raisons tactiques, que d'une manière vague ou fragmentaire, évitant ainsi de susciter une opposition concertée. M. Dillon et ses collaborateurs soulignaient au surplus que le Gouvernement américain "était ouvert à toute suggestion" et qu'"il serait heureux d'accueillir les propositions des autres gouvernements intéressés". Ils laissèrent même entendre que l'Administration n'avait pris aucune décision définitive et qu'elle pourrait céder sur un point ou sur un autre. C'est ainsi qu'au cours d'une conversation avec M. Dillon, Sir Harold Caccia, Ambassadeur de Grande-Bretagne, crut comprendre que les Etats-Unis renonceraient aux trois Sages.



Or, il n'en était rien. Les trois ou quatre Sages faisaient partie d'un plan achevé, qu'il serait difficile de modifier. Ainsi se répétait une expérience très fréquente à Washington: en général, les divers départements élaborent un compromis, qui devient le plan officiel du Gouvernement américain. Ce plan est soumis aux partenaires étrangers qui ne peuvent que l'accepter ou le rejeter. C'est à prendre ou à laisser! Une modification ne pourrait intervenir sans remettre en question le compromis interdépartemental si laborieusement réalisé.

Aussi est-il beaucoup plus aisé d'influencer l'Administration avant qu'elle ait arrêté ses propositions. Nos interventions ont plus de chance d'être prises en considération si elles ont lieu au moment où les départements intéressés négocient entre eux. Les Six, qui sont fort bien représentés à Washington, ont su exploiter cette situation. Lorsque j'ai fait observer à mon collègue Alphand, Ambassadeur de France, que M. Dillon paraissait adopter certaines thèses des Six, il me répliqua: "Cela n'a pas été sans peine, il y a des mois que je m'efforce de l'endoctriner".

Il est un autre aspect de la scène washingtonienne que nous devons prendre en considération. C'est l'influence remarquable qu'exercent sur le Gouvernement les "pressure groups", les grands "columnists" et même certains milieux intellectuels. Cette influence atteint non seulement les membres du Gouvernement et les hauts fonctionnaires comme M. Dillon, mais aussi, et cela n'est guère négligeable, les fonctionnaires qui, à l'échelon inférieur, élaborent

- 3 -

les propositions que l'Administration va faire siennes.

L'Ambassade maintient des contacts constants avec nombre de parlementaires, de "columnists" et de professeurs d'université qui, à un moment ou l'autre peuvent avoir quelque influence sur l'Administration. Nous devrions, selon moi, tirer meilleur parti de ce réseau d'interlocuteurs.

Ces contacts ne peuvent subsister que si on les nourrit. Je ne saurais intéresser les journalistes qui forment l'opinion sans être constamment et immédiatement avisé par Berne de la situation. Mes relations avec l'Administration sont soumises à la même règle. Un diplomate ne peut s'imposer à l'attention des hauts fonctionnaires que s'il est au fait.

Pour vous être vraiment utile, je devrais donc être renseigné, si possible par câble, sur les décisions et les démarches des Départements, et connaître votre appréciation de la situation.

Enfin, lorsqu'il s'agit d'une négociation qui intéresse plusieurs gouvernements ou organisations, l'activité de nos diverses représentations devrait être coordonnée.

Les lignes qui précèdent ne comportent aucune critique de ce qui s'est fait par le passé. Elles ne tendent qu'à rendre plus efficace notre dispositif diplomatique.

J'adresse une lettre analogue à M. le Ministre Hans Schaffner, Directeur de la Division du Commerce.

- 4 -

Veillez agréer, Monsieur le Ministre et cher Monsieur,  
l'assurance de ma haute considération et de mes sentiments  
amicalement dévoués.



H. de Torrenté